

LEGENDE
ZONAGE

- ZONES URBAINES**
- UZ** Zone urbanisée de la Z.A.C. du Site économique d'Archamps
 - Uza** Secteur spécialisé à vocation dominante d'accueil des activités tertiaires, de production, de services, de commerces, de services et ludiques, de logements liés aux activités du site
 - Uzb** Secteur spécialisé à vocation dominante d'accueil des activités universitaires et de formation, des activités sportives, d'hébergement hôtelier et para hôtelier et de services à la personne
 - UZc** Secteur spécialisé à vocation dominante d'accueil des activités tertiaires de production, de recherches/développement et de services aux entreprises
 - UZr** Secteur spécialisé à vocation spécifique de gestion du domaine autoroutier

ZONES A URBANISER

- 1AUZ** Zone d'urbanisation future à court et moyen terme de la Z.A.C. du Site économique d'Archamps
- 1AUZa** Secteur spécialisé à vocation dominante d'accueil des activités tertiaires, de production, de recherches/développement et de services aux entreprises
- 1AUZb** Secteur spécialisé à vocation de logement lié à l'activité du site et de services à la personne
- 2AUZ** Zone d'urbanisation future à moyen terme
- 2AUZa** Secteur spécialisé à vocation dominante d'accueil des activités tertiaires, de production, de recherches/développement, de services aux entreprises et éventuellement de logement lié à l'activité du site

ZONE NATURELLE

- NZ** Secteur à vocation spécifique de préservation et de gestion des espaces naturels de la Z.A.C.

AUTRES

- Armature des espaces publics existants
- Armature des espaces publics à créer :
- Tranche ferme
- Tranche conditionnelle
- Ordonnancements architecturaux
- Espaces Boisés Classés au titre de l'article L. 130.1 du Code de l'Urbanisme
- Hales et boisements repérés au titre de l'article L. 123.1.7° du Code de l'Urbanisme

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARCHAMPS

ZAC DU SITE ECONOMIQUE D'ARCHAMPS

Modification n°1

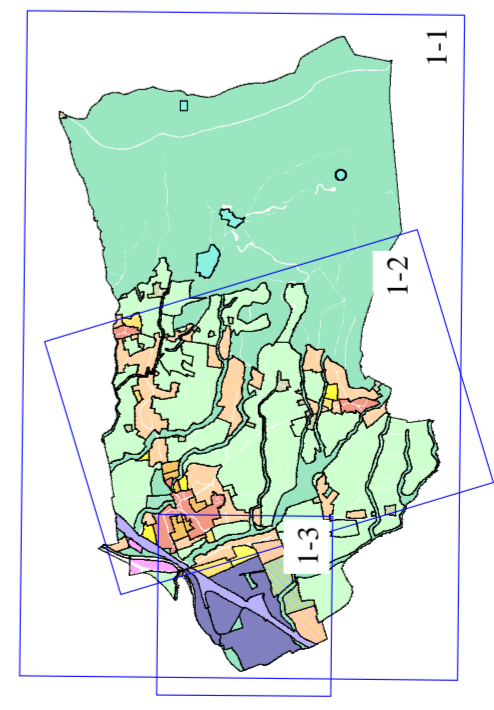
Plan Local d'Urbanisme

DOCUMENT GRAPHIQUE



Vu et certifié conforme pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 08 décembre 2009 approuvant la modification n°1 du P.L.U. d'Archamps,

Le Maire,
Bernard JOUVENOZ



PLAN N°1-3	PROCEDURES			REVISIONS
	ELABORATION	MODIFICATIONS		
ECHELLE 1/2000	N°1	N°1	N°1	N°1
	N°2	N°2	N°2	N°2
	N°3	N°3	N°3	N°3
Mise au point	N°1	Approuvée le 28/02/2006		
CONCEPTION	TERRITOIRES			MISE A JOUR DU BATI Janv. 2006
	FOND CADASTRAL			
Origine CADASTRE				Droits de l'Etat réservés
B.E. DESSIN				